Garantissons nos retraites complémentaires!

Depuis février, des négociations sont en cours sur les régimes de retraite complémentaires (ARCCO) et cadres (AGIRC) du privé. La retraite ARCCO ou AGIRC est complémentaire à la retraite de base versée par la Sécurité sociale. La prochaine séance de négociation aura lieu le 16 octobre, après avoir acté de l'impossibilité d'un accord le 22 juin.

Le patronat a bloqué nos retraites complémentaires depuis deux ans. Il veut les bloquer pour longtemps.

Selon les représentants du Medef dans la négociation sur les complémentaires, les retraités ne participeraient pas aux efforts dans la crise comme les salariés, les entreprises. Et pourtant, ils sont les premiers touchés par les dépenses contraintes, poids de la CASA, suppressions de la demi-part pour les veuves et veufs, augmentation de la CSG.

Le patronat en veut plus!

Un retraité sur dix vit déjà sous le seuil de pauvreté, ce qui est inacceptable. Nombreux sont ceux qui n'ont pas de mutuelle.

Pourtant, financer les retraites, c'est possible, par exemple :

- 1. Par une autre distribution de richesse entre le capital et le travail. Par exemple, il faut en finir avec les nombreuses exonérations de cotisations patronales.
- 2. Il suffirait d'élargir l'assiette des cotisations à des éléments qui n'y sont actuellement pas soumis comme l'épargne salariale (intéressement, participation...)
- 3. Une augmentation modulée de la cotisation dite patronale ARCCO en fonction du rapport masse salariale sur valeur ajoutée
- 4. Autre exemple, l'égalité salariale entre hommes et femmes résoudrait d'une façon importante le déficit de nos caisses de retraites. Mais cela, le patronat s'y refuse.

Pour défendre votre retraite, signez la pétition!

Voir au verso



Lisez « Plein Temps », la publication du collectif PCF Activité en direction des retraité-e-s

http://www.pcf.fr/7726



Rejoignez le collectif dans l'Oise!

Renseignements:

Jean-Michel Cuvillier 06 85 15 37 80

Pour mes droits à retraite complémentaire, JE SIGNE et JE FAIS SIGNER*

*Pétition initiée par la CGT, pouvant être signée en ligne : http://www.cgt.fr/pour-resorber-les-deficits-et.html

Les régimes de retraite complémentaire ARRCO et AGIRC versent aux salariés du secteur privé de 25 % à 56 % de leur retraite totale. Ils concernent 18 millions de cotisants et 12 millions de retraités.

Le rétablissement de leurs équilibres financiers, menacés à court terme, revêt donc à mes yeux la plus grande importance.

Je m'oppose à tout nouveau recul de l'âge de départ en retraite et à tout nouvel abattement appliqué sur le montant des retraites complémentaires.

Je m'oppose à la dégradation du niveau des pensions par rapport aux salaires de fin de carrière.

Je demande que des mesures (dont les impacts financiers ont été mesurés par la direction technique des régimes AGIRC et ARRCO)) soient immédiatement adoptées pour résorber les déficits et préserver le niveau des pensions sans reculer l'âge de la retraite :

- 1. L'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Progressivement réalisée, elle permettrait un accroissement des cotisations tel que tout déficit serait effacé à l'ARRCO. Quant au déficit de l'AGIRC, il serait réduit de près de moitié d'ici 2040.
- 2. Une augmentation de la cotisation AGIRC pour permettre aux cadres de cotiser autant audessus du plafond de la Sécurité sociale qu'en dessous et se constituer ainsi le même niveau de retraite sur la totalité du salaire : soit 7,72 € de plus cotisés chaque mois pour un salaire mensuel de 4 000 € brut. Cette mesure suffirait à rétablir durablement l'équilibre financier de l'AGIRC.
- 3. L'élargissement de l'assiette de cotisation aux éléments de rémunération aujourd'hui exemptés (intéressement, participation, épargne salariale, etc.)
- 4. Pour les cadres à bas salaire, une augmentation de 120 à 150 points de la garantie minimale de points et la création d'une garantie minimale de points à l'ARRCO pour les non-cadres.
- 5. La mise à contribution des dividendes versés par les entreprises aux actionnaires.

La mise en œuvre de ces propositions permettrait non seulement de rétablir les équilibres financiers de l'ARRCO et de l'AGIRC mais aussi de dégager des excédents pour améliorer les futurs droits à retraite.

NOM-Prénom	Adresse	Téléphone	Email	Signature